

## Les 6 groupes d'actifs (occupés et chômeurs) de la nomenclature INSEE des Professions et catégories socio-professionnelle

7- Retraités

8- Autres personnes sans activités professionnelles (chômeurs n'ayant jamais travaillé et autres inactifs : écoliers, étudiants, personnes au foyer...)

	1962 %	2009 %	Critères utilisés	Exemples
<b>1-Agriculteurs exploitants dont</b> <i>11-Sur petite exploitation (&lt; 20 hectares) 15%</i> <i>12-Sur moyenne exploitation (20-40 hectares) 26%</i> <i>13-Sur grande exploitation (&gt;40 hectares) 59%</i> <b>% femmes : 30,1%</b>	15,9%	<b>2,0%</b>	<b>Principaux :</b>  <b>Secondaires :</b>	Maraîchers, horticulteurs, bergers... Patrons pêcheurs <10 salariés Viticulteurs, éleveurs... moyens Céréalescultures, arboriculteurs, élevages industrielles...
<b>2-Artisans, commerçants, chefs d'entreprises dont</b> <i>21-Artisans 45%</i> activité manuelle de fabrication (b&s) <i>22-Commerçants 44%</i> revente de biens <i>23-Chefs d'entreprise &gt; 10 salariés 11%</i> <b>% femmes : 29,3%</b> <b>% étrangers : 7%</b>	10,9%	<b>6,1%</b>	<b>Principaux :</b>  <b>Secondaires :</b>	Artisans boulangers, pâtisseries, bouchers, mécaniciens, couturiers, ébénistes, maçons, peintres, électriciens, plombiers, serruriers, conducteurs de taxi, coiffeurs... <u>indépendants</u> .  Epiciers, buralistes, pompistes, guérisseurs, agents immobiliers, restaurateurs cafés, agents de voyage... <u>indépendants</u> .  Grandes entreprises : > 500 salariés <b>7%</b> Moyennes entreprises : 50-499 salariés <b>14%</b> Petites entreprises : 10-49 salariés <b>79%</b>
<b>3-Cadres et professions intellectuelles supérieures dont</b>  <i>31-Professions libérales 11%</i> Indépendants à haut niveau d'expertise, compétences spécifiques <i>33-Cadres de la fonction publique (catégorie A)</i> <i>34-Professeurs, professions scientifiques</i> <i>35-Professions de l'information, des arts et de spectacles 7%</i> <i>37-Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise</i> <i>38-Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise</i>  <i>33+34 : 34% (public) % femmes : 35,9</i> <i>37+38 : 48% (privé) % étrangers : 3%</i>	4,7%	<b>15,8%</b>	<b>Principaux :</b>  <b>Secondaires :</b>	Médecins libéraux spécialistes et généralistes, chirurgiens dentistes, psychothérapeutes, vétérinaires, pharmaciens, avocats, notaires, huissiers, conseils juridiques et fiscaux, experts comptables, architectes... <u>indépendants</u>  Provisaires, chercheurs, médecins hospitaliers, internes, psychologues scolaires, enseignants du secondaire et du supérieur, haute administration, magistrats, personnes exerçant un mandat politique ou syndical, officiers de l'armée, commissaires de police...  Journalistes, présentateurs TV, écrivains, cinéastes, comédiens, chanteurs de rock, sculpteurs...  Ingénieurs, pharmaciens salariés, managers, commerciaux, analystes financiers, D.R.H., chefs de produit, acheteurs, publicitaires, directeur marketing, informaticiens, architectes salariés, chimistes, pilotes d'avions...

<p><b>4-Professions intermédiaires</b>  <i>dont</i>  42- Instituteurs et assimilés <b>16%</b>  43-Professions intermédiaires de la santé et du travail social <b>18%</b>  44- Clergé, religieux <b>0,4%</b>  45-Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B) <b>8%</b>  46-Professions intermédiaires administratives et commerciales d'entreprises  47-Techniciens  48- Contremaîtres, agents de maîtrise</p> <p>46+47+48 : <b>57%</b> (privé)</p> <p><b>% femmes : 48,5</b>  <b>% étrangers : 3%</b></p>	11,0%	<b>23,8%</b>	<p><b>Principaux :</b></p> <p><b>Secondaires :</b></p>	<p>Professeurs des écoles (y.c. directeurs), instituteurs, enseignants du collège du technique court, C.P.E. et surveillants, contractuels de l'E.N., moniteurs éducateurs sportifs, sportifs professionnels...</p> <p>Infirmiers (salariés et libéraux-8%), puéricultrices, sages-femmes, diététiciennes, pédicures, préparateurs en pharmacie, Educateurs, Assistant sociale...</p> <p>Contrôleur des impôts, douanes, trésor..., inspecteurs et officiers de police, adjudants et majors de l'armée et de la gendarmerie, professions administratives intermédiaires des collectivités locales...</p> <p>Secrétaires de direction, représentants, aides-acheteurs, assistants publicitaires interprètes, photographes (indépendants et salariés, maîtres d'hôtel...)</p> <p>Techniciens, dessinateurs, géomètre, contremaîtres, agents de maîtrise, responsable de manutention, chefs de chantiers, responsables de magasinage maîtres d'équipage de pêche...</p>
<p><b>5-Employés</b>  <i>dont</i>  52-Employés civils et agents de service de la fonction publique (catégorie C)  53-Policiers et militaires non officiers  54-Employés administratifs d'entreprises  55-Employés de commerce  56-Personnels des services directs aux particuliers <b>20%</b>  52+53 : <b>40%</b>  54+55 : <b>40%</b></p> <p><b>% femmes : 76,8</b>  <b>% étrangers : 5%</b></p>	18,5%	<b>29,5%</b>	<p><b>Principaux :</b></p> <p><b>Secondaires :</b></p>	<p>Aides-soignants, postiers, agents de bureau...</p> <p>Policiers et militaires subalternes : agents de police, gendarmes, pompiers..</p> <p>Secrétaires, ambulanciers salariés, guichetiers de banque, contrôleurs des transports, hôtesses d'accueil, agents de sécurité...</p> <p>Vendeurs, caissiers...</p> <p>Serveurs, manucures, esthéticiens salariés, coiffeurs salariés, assistante maternelle (gardiennes d'enfants), femmes de ménages chez des particulier: concierges...</p>
<p><b>6-Ouvriers</b>  <i>dont</i>  62-Ouvriers qualifiés de type industriel  63 -Ouvriers qualifiés de type artisanal  64-Chauffeurs  65-Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport  67-Ouvriers qualifiés de type industriel  68-Ouvriers qualifiés de type artisanal  69-Ouvriers agricoles</p> <p>Industrie <b>46%</b>      <b>% femmes : 19,3</b>  Artisanat <b>35%</b>      <b>% étrangers : 13%</b>  Transports <b>15%</b>  Agriculture <b>4%</b></p>	39,0%	<b>23,0%</b>	<p><b>Principaux :</b></p> <p><b>Secondaires :</b></p>	<p>Ouvriers non qualifiés : O.S. (ouvriers spécialisés dans une seule tâche) : travail posté sur chaîne, manutentionnaires, manœuvres du B.T.P...</p> <p>Commis de cuisine</p> <p>Chauffeurs de taxi salarié, bus (pas train), coursiers, livreurs, matelots, dockers...</p> <p>Ouvriers qualifiés : O.P. (CAP, BEP) (ouvriers professionnels) régisseurs, soudeurs, mécaniciens, conducteurs d'engins de travaux publics, et ouvriers qualifiés chimie, cuir-industrie, imprimerie...</p> <p>Déménageurs, Jardiniers, carrossiers, menuisiers, boulangers, cordonniers, cuisiniers, apprentis salariés qualifiés et non qualifiés.</p> <p>Ouvriers agricoles, saisonniers, marins-pêcheurs salariés...</p>